Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Rédacteur : FIRMIN H. PROULX——Gérant : HECTOR A. PROULX.

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine :—Le Pape quittera-t-il Rome ? (Suite et fin).—Le discours du trône.

Sujets divers :—Le paradis sur terre.—La culture ne paie pas ! ! !--La femme et le poulailler.—L'expérimentation agricole.—Notes sur la Station Agronomique d'Ottawa.—Services qu'elle peut rendre aux cultivateurs de la Province de Québec.

Choses et autres :—La vie des moines à Oka.—Le Canada Artistique.

Recettes :—Nettoyage des boiseries peintes à l'huile.—Remède bizarre et très efficace contre la faiblesse de la vue.

REVUE DE LA SEMAINE

Le Pape laissera-t-il Rome ? (Suite et fin)—En cas de guerre heureuse pour l'Italie, les conséquences ne seraient peut-être pas moins graves pour la Papauté. Si aujourd'hui l'Italie officielle croit pouvoir se permettre de tels abus de pouvoir vis-à-vis du Vatican, que serait-ce le jour où, pour la première fois, la victoire couronnerait ses armes ? La Papauté serait à sa merci. La question romaine serait enterrée, qui sait pour combien d'années ? Au contraire, si le Pape se trouve hors de Rome, les puissances belligérantes, victorieuses ou vaincues, réunies en congrès, devront forcément prendre en considération la solution de la question pontificale. Dans tous les cas, la Papauté ne sera pas exposée aux insultes, au mépris et aux violences que ne manquerait pas de lui prodiguer l'Italie officielle enivrée de ses succès et rendue plus brutale et plus arrogante par son triomphe. C'est pour cela que le signal de la guerre peut être celui du départ du pape.

Mais dira-t-on, ne peut-il y avoir aucun accommodement entre le Pape et l'Italie ? Nous croyons au contraire, réplique M. Carry, que cet accommodement peut et doit se faire, mais à une condition ; c'est que la Papauté ne conclue point, comme on le prétend d'elle, un marché de dupe, et que le Quirinal accepte comme base de l'accord, les clauses que le Pape considère comme nécessaires et indispensables pour assurer aux yeux du monde le libre exercice de son autorité spirituelle. Tant que ces conditions ne seront pas remplies, la question du départ du Pape restera ouverte, et les nouvelles entraves dont chaque jour le gouvernement italien entoure le Vatican, hâteront la solution de cette question. D'ailleurs mieux vaut cent fois un Pape fugitif, exilé, qu'un Pape qui pourrait passer pour le protégé salarié du Quirinal. Mais, objecte-t-on encore, avez-vous réfléchi aux conséquences incalculables que peut entraîner un départ du Pape de la Ville éternelle ? Ne serait-ce pas dépayer le sentiment religieux, dépouiller la Papauté du prestige de Rome ! Et puis, quelles difficultés multiples s'opposent à l'exécution d'un tel projet ! Comment transporter du jour au

Hôpital-Général de Québec

lendemain, dans une résidence improvisée le siège de l'administration centrale de l'Eglise, à laquelle est attaché un personnel si nombreux ? Enfin dans quel pays le Pape fixerait-il sa résidence ? Et s'il part, ne se condamne-t-il pas à un exil éternel ? Prétendre résoudre toutes les difficultés que présente cette question sortirait des bornes de notre correspondance et surtout de notre rôle. La décision, le temps et le mode restent entre les mains du Pape. Remettons nous en à la sagesse du Chef de l'Eglise.

Mais qu'on le sache bien, le jour où le Pape quittera Rome, il ne sera pas embarrassé pour trouver un pays qui lui offre un asile ; la difficulté ne sera pas de trouver mais de choisir. On a déjà parlé de Malte, de Monaco, il a été question de l'Espagne et des Iles Baléares. Le séjour du Souverain-Pontife en Espagne semble offrir les plus grands avantages, sans les inconvénients que présenterait son exil dans les endroits sus-nommés. Mais, si le Pape quitte Rome est-il sûr d'y rentrer ? C'est là une grave objection à laquelle il serait téméraire de vouloir répondre d'une manière absolue. Une chose reste certaine, c'est que la liberté du Pape est d'un intérêt primordial pour l'Europe, et l'univers entier, puisque l'avenir religieux en dépend. Les gouvernements civilisés ne peuvent fermer les yeux sur la nécessité de régler convenablement cette question capitale entre toutes.

Il y a vingt ans, Renan écrivait : " Les deux grandes forces morales du monde moderne sont la Papauté et le journalisme." Ce que la Papauté a gagné depuis un siècle, en autorité morale, en prestige et en influence est considérable. Il y a quatre ans, l'homme d'état le plus puissant de nos jours, Bismark, s'inclinait devant l'arbitrage de Léon XIII. Il n'y a pas à s'en étonner, car la Papauté a grandi de tous les abaissements des autres pouvoirs ; elle est la seule autorité qui reste debout au milieu d'une société en dissolution.

Et puis, ne l'oublions pas, le départ de la Papauté de la Ville éternelle inaugurerait en Italie le triomphe momentané du radicalisme révolutionnaire, ce serait le signal de catastrophes terribles, au milieu desquelles sombrerait inévitablement la monarchie.

" Quand on est parti, on revient," a fort bien dit le *Journal des Débats*. L'histoire de ce siècle ne nous montre-t-elle pas deux papes quittant Rome, l'un en prisonnier, l'autre en fugitif, et y rentrant bientôt au milieu des acclamations universelles ? Aujourd'hui, sans doute, les difficultés semblent plus nombreuses, puisque l'établissement des Italiens dure depuis longtemps, et qu'il a des apparences stables et régulières. Mais qu'est-ce que vingt ans, trente ans dans l'existence de l'Eglise qui a les siècles en partage ?

Et l'Italie d'aujourd'hui qui, par impatience de jouer un grand rôle, se compromet dans des aventures hasardeuses, qui déroule ses plans d'ambition sur le tapis vert, en attendant qu'elle joue son existence sur l'échiquier des batailles, ne justifie-t-elle pas toutes les hypothèses ? Sa carrière ne fait que commencer, qui sait les vicissitudes que lui réserve l'avenir ?

Sans nous perdre en vaines conjectures, tenons-nous fermement à ces deux idées ; Le Pape a besoin d'être libre ; Rome est la résidence providentielle de la Papauté. Ce sont là les deux conditions de l'existence régulière et normale de la Papauté. L'une de ces conditions peut faire défaut ; le Pape peut n'être plus libre à Rome ; c'est le cas d'aujourd'hui ; par conséquent le Pape peut quitter Rome ; ceci peut arriver demain. Mais le *Pape libre dans Rome libre*, c'est la formule des siècles et tôt ou tard les événements en confirmeront la justesse.

LE DISCOURS DU TRONE

La session de Québec a été ouverte mardi, le 7 janvier, par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur.

Voici le texte du Discours du Trône :

Honorables Messieurs du Conseil législatif,
Messieurs de l'Assemblée législative.

Je vous souhaite une cordiale bienvenue dans cette Chambre dans laquelle vous serez appelés à discuter les plus grands intérêts du pays, et je vous offre au commencement de cette nouvelle année mes meilleurs souhaits pour votre bonheur et votre prospérité et pour ceux de cette province que vous représentez.

Mon gouvernement a décidé de commencer la session aussitôt que possible, au début de l'hiver, afin que vous puissiez terminer vos débats parlementaires avant le printemps, si vous le désirez.

Le 5 novembre dernier, la Province a payé à ceux à qui c'était dû, la somme de $400,000 accordée par acte passé en 1888, comme étant la part du règlement de la question des Biens des Jésuites, et une décharge a été signée à cet effet.

Les $60,000 étant la part mentionnée par la loi comme devant être accordée aux protestants, en vertu du dit règlement, n'ont pas été mis à la disposition du Comité du Conseil de l'Instruction publique, parce que les membres de ce comité ont fait certaines objections qui semblaient raisonnables ; un bill pour bien définir ces objections vous sera présenté.

Nous devons tous nous réjouir du règlement satisfaisant et final de cette importante question.

Un mouvement populaire s'est manifesté récemment en faveur des écoles du soir pour la classe ouvrière. Mon gouvernement considère que ce mouvement, qui favorise les écoles du soir dans les villes de Montréal et de Québec, est sage et même nécessaire dans les circonstances présentes, et on vous demandera de voter un crédit spécial à cet effet.

La nécessité d'améliorer les chemins dans le pays a décidé mon gouvernement d'encourager l'empierrement de nos chemins publics et on vous demandera de voter une appropriation à ce sujet.

L'empierrement de ces chemins publics nécessitera nécessairement l'abolition des barrières. Les revenus en général et spécialement ceux des Terres de la Couronne ont augmenté durant les trois dernières années, et les

revenus des Terres de la Couronne dépassent maintenant $1,000,000 par année.

Ce résultat est bien satisfaisant et nous croyons que cet état d'affaires continuera à l'avenir. L'œuvre de la colonisation est poussée avec énergie et avec succès et de puissantes compagnies ont été organisées par des personnes influentes du Canada, des Etats-Unis et même de la Grande Bretagne et ont fait application pour des terres publiques pour des fins de colonisation. Si ces compagnies offrent des garanties suffisantes, on devrait leur donner toutes facilités possibles. Afin de leur donner un nouvel élan, vous serez appelé à voter sur deux bills qu'ils vous présenteront.

De ces deux actes, l'un est destiné à aider les opérations légitimes de la colonisation, et l'autre, accordant un lot de cent acres au père et à la mère d'au moins 12 enfants vivants, légitimes. Une somme d'argent importante a été placée à la disposition d'un comité spécial chargé de distribuer des graines dans la province de Québec partout où le froid et la pluie a détruit la moisson en 1888. Ce comité a rempli sa mission désintéressée, avec impartialité et succès.

L'aide ainsi distribuée dans toute la province a produit un résultat excellent en empêchant l'émigration et la famine, et en fournissant aux habitants de bonnes semences.

Mon gouvernement considère que c'est maintenant le temps d'augmenter le nombre des membres de l'assemblée législative, et un bill à cet effet vous sera soumis.

L'adoption des amendements faits à l'acte des élections, l'an dernier, accordant la franchise aux fils de fermiers et autres personnes n'a pu être mis en force par défaut des rouages légaux requis pour la préparation des rôles d'évaluation dans les municipalités rurales. De nouvelles clauses vous seront soumises à l'effet d'obvier à ces difficultés à l'avenir.

Mon gouvernement a poursuivi d'une manière diligente, avec les autorités fédérales, les négociations propres à fixer définitivement la frontière nord de cette province, et, bien que ses efforts n'aient pas été entièrement couronnés de succès, il espère assurer cependant bientôt le triomphe des prétentions légitimes de la province ; et il vous invite, d'une manière toute spéciale, à considérer avec soin les résolutions qui vous seront soumises à cet égard, et qui sont destinées à hâter la solution de cette importante question.

L'institution du jury, surtout en matières criminelles, a été l'objet d'études et de recherches particulières de la part de mon gouvernement, et les inconvénients du système actuel, quant au choix, à l'assignation, à la qualification et au traitement du jury, peuvent nécessiter certains changements que vous serez appelés à considérer bientôt.

Messieurs de l'Assemblée législative,

Les comptes publics pour l'année terminée le 30 juin dernier, ainsi que les budgets ordinaires et extraordinaires, vous seront soumis sans délai, de manière à ce que leur considération ne retarde pas vos travaux parlementaires.

Vous apprendrez sans doute avec plaisir que les recettes et les dépenses accusent encore un surplus satisfaisant, en faveur des premières.

Une proclamation a été publiée mettant en force la loi de la dernière session, établissant des distinctions provinciales de mérite agricole, et vous serez invités à pourvoir aux dépenses nécessaires, afin que nos agronomes reçoivent les récompenses qui leur sont dues.

Vous serez aussi invités à augmenter le nombre des bourses qui devront être mise à la disposition des élèves, dans nos écoles d'agriculture, afin d'en rendre l'accès facile à un plus grand nombre, et de vulgariser davantage l'instruction théorique et pratique, nécessaires aux fils de nos cultivateurs.

Honorables Messieurs du Conseil législatif,
Messieurs de l'Assemblée législative.

Je suis heureux de vous dire que des arrangements ont été faits avec une compagnie de citoyens nous offrant des garanties suffisantes et organisée dans le but de tenir des expositions annuelles et permanentes d'agriculture et d'industrie dans la cité de Montréal.

La collection des montants perçus sur les municipalités pour le maintien des asiles d'aliénés présente des difficultés qui la rendent presqu'impossible et mon gouvernement vous présentera un bill qui à cet égard, établira un système plus juste et plus rationnel qui, sans troubler les contrats actuellement existants effectuera de grandes économies.

Vous allez, j'en suis convaincu, donner votre plus grande attention à ces différentes questions.

Votre patriotisme vous aidera dans la manière de bien remplir vos devoirs officiels, comme votre expérience de législateurs vous aidera à doter notre province de lois sages qui assureront son bonheur et sa prospérité.

Le paradis sur terre.

C. F. Clarkson raconte, dans l'*Iowa State Register*, que dans un de ses voyages il a rencontré dans l'Indiana cette chose ravissime : " Un petit paradis terrestre." Il était en visite chez une de ses nièces, une de ces nobles femmes, ornement de la terre et bénédiction du toit conjugal. Elle et son mari, qui est digne d'elle, résident sur une des fermes les mieux organisées du monde, six à huit cents acres de terre, pas d'hypothèques. Elle est améliorée et pourvue d'un roulant comme on voudrait le voir partout, avec une maison ample et confortable, et quatre belles et bonnes granges. L'homme et la femme sont de bons chrétiens, aisés et généreux. Ils ont dépassé légèrement la demie de leur vie, contents et heureux. Quand il arriva chez eux, il y trouva leur 7 enfants et leurs compagnes, (car ils sont tous convenablement et agréablement mariés) et de plus 18 petits enfants, deux des vingt étant absents. C'est une famille aussi heureuse que nous en vîmes jamais sur terre. Enfants et petits enfants, tous propres, courtois et d'intelligence ouverte. Tous font honneur à leurs parents et grands parents et l'heureux couple qui s'argente avec l'âge chérit ses descendants presque autant

que son Père céleste. Cette famille de 36 personnes ne peut être bien appréciée qu'en la voyant, comme il l'a vue, et ne se rendant un compte exact de l'amour et du dévouement de cette famille vraiment modèle. Les 7 enfants, avec leurs femmes ou leurs maris, sont tous bien établis sur de bonnes fermes à eux appartenant dans le voisinage et les 20 petits enfants fréquentent les écoles du même district ; ils vivent à 7 milles au moins de distance de la ville, et la mode corruptrice n'a que peu ou point d'influence sur eux.

Chaque membre de la famille croit consciencieusement que le travail est honorable et que la compagnie d'honnêtes artisans ou travailleurs est honorable. Une visite dans un pareil milieu vaut un voyage de mille milles. C'est une grande chose que de jouir de la réunion d'une famille aussi parfaite et de se faire idée de ce que peut et de ce que devrait être le véritable modèle d'une famille. Il y a encore sur terre de la paix, du bien être et de l'espérance. La véritable famille chrétienne est un petit paradis sur terre et un avant goût du paradis à venir.

La culture ne paie pas ! ! !

Le refrain de la chanson de tout pauvre cultivateur est que " la culture ne paie pas." Il a raison. La culture ne le paie pas. Mais ils sont nombreux ceux qu'elle paie. La culture à la vieille mode, les labours superficiel, sans fumiers ne paient plus et ne paieront plus jamais. Un pauvre diable de bétail n'aide pas la terre à payer. Pour rendre la culture payante, il faut ne rien perdre de tous les éléments d'engrais fertilisants à la portée, un labour sérieux ; de bon bétail bien nourri.

La femme et le poulailler.

L'habitude française d'allouer à la femme tant par mois ou par an, comme argent de poche, pour être employé par elle à sa fantaisie est une coutume qui pourrait être en général introduite en Amérique. Dans la ferme, le soin de tout ou partie de la basse cour pourrait être laissé avec avantage aux femmes de la maison. Le soin de la basse-cour est une besogne qui convient naturellement aux femmes, car elle demande de la patience et de l'attention, et en même temps de la bonté et de la gentillesse, ce qui n'est pas toujours l'apanage du sexe laid. Il n'est pas d'événement en rapport avec la basse-cour, pendant toute l'année, qui ne soit rempli d'intérêt pour ceux qui prennent soin de ces gentils pensionnaires ; l'engraissage des bipèdes reconnaissants, la cueillette des œufs, l'éclosion des poussins, la réduction de la bande pour l'hivernement, tout a son charme et excite l'intérêt et la sympathie de ceux qui en prennent soin. Les physiologistes se plaignent beaucoup que les femmes américaines perdent leur santé et leur beauté plus tôt qu'elles ne devraient par manque d'air et d'exercice. Cet e occupation, entre autres avantages, aurait celui de leur procurer chaque jour quelques instants au grand air et de leur inspirer l'amour des beautés naturelles de la campagne qui ne se trouve pas chez celles que de semblables occupations n'entraînent pas hors de la maison.

L'expérimentation Agricole.

Notes sur la Station Agronomique d'Ottawa.— Services qu'elle peut rendre aux cultivateurs de la Province de Québec.

III

Voici l'un des côtés louables des expériences conduites par un gouvernement. Ne faisant des essais que pour instruire et pour constater l'utilité d'une chose nouvelle, il n'a aucun intérêt à la prôner, à lui faire de la réclame. N'ayant ni l'idée, ni le besoin d'en faire une spéculation, une source de gain, il n'est pas tenté comme le serait un particulier de vanter outre mesure, et souvent d'une façon tout-à-fait prématurée, le fruit de ses entreprises.

Que de mécomptes on épargnera de la sorte aux respectables et parfois trop confiants habitants de nos campagnes. Il y a quatre ou cinq ans un individu des environs de Boston est venu prendre des milliers de piastres dans la poche de nos cultivateurs en leur vendant des jeunes pommiers, dont les fruits devaient surpasser tout ce qui s'était vu jusqu'alors dans le pays. Ses promesses et ses démonstrations amenèrent la création de plusieurs vergers, dont le feuillage donna bien quelques espérances durant les deux premières années ; mais l'action rigoureuse de nos hivers eut vite raison de ces plants exotiques. Le pépiniériste avait pu être de bonne foi, mais il n'en fut pas moins une cause de dommage et de découragement pour ceux qui, comme lui, ignoraient que notre climat a plus d'analogie avec celui de Sibérie qu'avec celui du Massachusetts.

Il y a quelques années un agent voyageur parcourut nos campagnes avec des plants de vigne qui devaient faire merveilles. Chaque cultivateur allait pouvoir se créer un vignoble sans peine, les raisins les plus riches seraient récoltés en abondance et les caves allaient s'emplir d'un vin généreux. Malheureusement cet émule du pépiniériste bostonnais réussit à placer une immense quantité de son article et, comme son confrère, il fit autant de victimes que de clients. Sa vigne pouvait avoir d'admirables qualités intrinsèques ; mais, n'étant pas adaptée à notre température, elle périt misérablement à la première atteinte de nos gelées. La conséquence fut un surcroit de préjugés contre la viniculture en Canada.

Et pourtant on cultive la vigne et on fabrique d'excellents vins sous des latitudes aussi sévères que la nôtre. Le fait est que la vigne croît partout à l'état sauvage dans nos forêts vierges. L'illustre Jacques Cartier ne put taire son admiration à la vue des raisins qui poussaient sur l'Ile d'Orléans, qu'il baptisa même pour cela du nom de " Bacchus ".

Une attention spéciale est accordée à la culture de la vigne sur la ferme expérimentale. A l'heure qu'il est 150 variétés de raisins y sont cultivées à titre d'expériences et on se propose d'en ajouter une infinité d'autres. Dès qu'on sera convaincu de la valeur pratique d'une espèce, soit au point de vue de la fabrication du vin, soit comme

simple fruit de table, on en fera alors la distribution *gratuite* parmi la classe agricole.

Des efforts tout particuliers sont tentés pour améliorer la culture des céréales. Vu la courte durée de notre belle saison, il importe beaucoup de ne cultiver que les espèces les plus hâtives.

Le directeur de la ferme, utilisant les services des agents consulaires de l'empire britannique, s'applique à se procurer des grains venus sous des climats analogues au nôtre et même plus froids que le nôtre. C'est ainsi qu'en 1887 on fit venir une variété de froment cultivé près du lac Ladoga, dans le nord de la Russie. La latitude de cette localité est 840 milles plus au Nord que la ville d'Ottawa et à 600 milles plus au Nord que Winnipeg. Voilà trois années que le "Ladoga" est cultivé sur la ferme centrale et ses succursales, de même que par une foule de particuliers, auxquels des échantillons ont été transmis pour en faire l'essai. Le resultat des expériences, faites jusqu'à ce jour, constate que le "Ladoga" murit 10 jours en moyenne plus tôt que nos espèces les plus précoces, tels que le Fife Rouge, le Blanc de Russie, etc., etc. Cette opération est l'une des plus importantes. Si, comme tout l'indique, ce froment est finalement introduit dans notre culture, il rendra des services tels qu'il suffira à lui seul pour récompenser amplement tous les frais encourus jusqu'à présent en rapport avec les fermes expérimentales. Un cultivateur écossais, établi au Manitoba, me disait dernièrement qu'une précocité de dix jours dans la maturation des blés, aurait pour effet de doubler la certitude des moissons dans sa province et et de plus, de rendre possible et profitable la mise en labour de millions et de millions d'acres de terre situés dans la partie plus septentrionale de nos territoires.

Les statistiques officielles du ministère de l'agriculture établissent que les brasseurs de la Grande-Bretagne importent de l'étranger annuellement la quantité de 40,000,000 minots d'orge, à part ce qu'ils achètent dans leur propre pays. Or sur cette énorme quantité d'orge achetée du dehors, sait on combien le Canada en fournit ? C'est désolant à avouer quand on songe à la fertilité et à l'étendue de notre sol: nous n'avons fourni, l'an dernier, que la minime quantité de 1600 minots. A peine le contenu de deux chars!

Considérant les facilites de production que nous possèdons et nos rapports commerciaux si suivis avec la mère patrie, ce fait est presque phénoménal. Il est néamoins aisément expliqué quand on voit qne nous ne cultivons pas les variétés d'orges ; dont les brasseurs anglais ont besoin. L'industrie de la bière est très perfectionnée en Angleterre. Allez dans n'importe quelle partie du monde connu et vous verrez que les bières anglaises y sont consommées et recherchées. Cette réputation est maintenue par les soins apportés dans la fabrication.

Or le choix de l'orge fait partie de ces soins et joue un grand rôle daus la qualité du malt. C'est de l'orge à deux rangs que les brasseries anglaises emploient exclusivement.

Le directeur de la ferme s'est empressé de faire venir des échantillons d'orge à deux rangs, pris parmi les espèces ainsi en vogue dans ces brasseries, afin d'en introduire la culture dans le pays. Ces échantillons ont parfaitement réussi et tout indique qu'avant peu, nos cultivateurs canadiens pourront approvisionner une partie de cet immense marché, qui leur est pour ainsi dire fermé aujourd'hui. Une variété d'orge à deux rangs *sans barbe* venant de Reading, Angleterre, a été cultivée, cet été, sur la ferme centrale avec un bon succès, donnant un rendement de 50 minots à l'acre. Une autre variété envoyée par la Société Royale d'Agriculture du Danemark, pays qui fournit beaucoup d'orge au marché anglais, a été ensemencée sur la ferme d'Indian Head. Son rendement par acre a été un peu moindre que la variété précédente, mais elle semble être supérieure à cette dernière en poids et en qualité.

Pour apprécier toute la portée que peut avoir cette démarche, il faut tenir compte du fait que la moyenne des prix d'exportation de nos orges ordinaires, depuis 10 ans, a été de 71 cts. le minot ; tandis que le prix moyen de l'orge destinée au malt, en Angleterre, y a été durant la même période de $1.30. En allouant un taux maximum de transport transatlantique de 12 par minot, il reste encore une différence de 47 cts. par minot, comme prime pour nous encourager à ouvrir aussitôt que possible cette nouvelle source d'abondance pour notre agriculture.

On a vu que l'un des buts assignés par le Parlement aux fermes expérimentales consiste dans l'étude des *questions économiques qui se rattachent à la production du beurre et du fromage*. Cette partie du programme est loin d'avoir été négligé à la ferme centrale d'Ottawa. Un troupeau passablement nombreux renferme déjà les représentants des principales familles de la race bovine, dont on expérimente les propriétés respectives sous le rapport de la production du lait et de la viande de boucherie. La valeur nutritive des plantes relativement à la quantité et à la qualité du lait y est aussi l'objet d'observations méthodiques et soignées. Cet été on a construit un silo et cultivé 70 variétés de maïs destinées à l'ensilage, dans le but de vérifier lesquelles de ces variétés donnent un plus fort rendement et exercent une meilleure influence sur la production du lait.

C'est encore pour contribuer à l'avancement de l'industrie laitière que des expériences multiples sont faites avec des essences fourragères, prises tant dans différentes parties de notre territoire qu'en pays étrangers, en vue d'améliorer les prairies artificielles et faciliter la création des pâturages permanents. Un commencement d'expérimentation a été aussi fait dans la culture des plantes destinées à être données en vert aux vaches laitières durant l'été. On se propose de vouer une attention toute particulière à cette partie des opérations de l'établissement.

IV

Je n'insisterai pas sur les services évidents que les fermes expérimentales sont appelées à nous rendre. Leur utilité, admise par tous les agronomes modernes, ne sau-

rait être mise en doute par la partie éclairée de notre population agricole.

Il est cependant permis de se demander si nos compatriotes en général ont bien pris jusqu'à présent un intérêt suffisant dans l'organisation et le but de l'institution fondée expressement pour l'avantage de la province. Quand on compare le nombre de personnes qui ont visité la ferme centrale d'Ottawa, qui se sont mis en communication avec son personnel, qui ont cherché à participer à ses expériences, on regrette, je dois l'avouer, que les agriculteurs de Québec ne soient pas plus nombreux.

Nos hommes instruits, nos hommes d'influence pourraient faire un bien immense en s'employant chacun dans sa sphère, à réveiller l'attention de leurs concitoyens, à les faire rivaliser de zèle avec les habitants des autres provinces dans l'étude et l'observation des travaux de la ferme expérimentale.

Il n'y a pas à se faire d'illusion, la question agricole demande, de nos jours plus que jamais peut être, le secours du calcul et du raisonnement. Les industries des villes, tout en nous assurant des débouchés, nous font une guerre terrible en attirant nos populations rurales, en les arrachant à la vie champêtre par l'appât des gros salaires. Le seul moyen d'enrayer ce mouvement, qui semble prendre des proportions dangereuses, c'est de faire adopter par des cultivateurs des méthodes nouvelles, des procédés plus rémunérateurs afin de rétablir l'équilibre entre la valeur du travail à la campagne et la valeur du travail à l'usine.

On aura beau prêcher la noblesse de l'agriculture, parler des Romains confiant les rênes de l'état à un simple laboureur, citer les poëtes qui ont chanté tour à tour le bonheur de la carrière agricole, tout cela ne suffira pas à remonter le courage du cultivateur, ni à l'attacher davantage à sa profession. Au lieu de lui déclamer de la poësie sentimentale, montrons-lui par les résultats d'une expérience judicieuse et désintéressée comment il peut doubler ses récoltes, comment il peut augmenter ses revenus. Lorsque ses fils verront que l'agriculture peut récompenser le travail aussi bien que l'industrie des villes, ils resteront attachés à la ferme paternelle et n'ambitionneront pas d'autre voie pour arriver à la prospérité.

Au lieu de chercher à persuader au cultivateur routinier qu'il est un Cincinnatus, tâchons de l'amener à recourir aux dictées de l'expérience, à lui faire accepter les améliorations qui s'imposent par la nécessité des temps.

Si l'industrie peut accorder un généreux salaire à ses ouvriers, c'est parcequ'elle a su perfectionner, et qu'elle perfectionne chaque jour, ses moyens de production. Elle a eu recours aux données de la science pour remplacer la force musculaire par les forces tenues en réserve dans la nature. Non contente de détourner le cours des rivières pour s'en faire des pouvoirs moteurs capables de multiplier le pouvoir des bras, elle va jusque dans les entrailles de la terre chercher le combustible pour engendrer la vapeur, cette cause merveilleuse de nos révolutions économiques.

A l'exemple de l'industrie, il faut que l'agriculture perfectionne ses moyens de production. Il faut qu'elle utilise les ressources de l'intelligence pour multiplier la valeur des bras. Il faut qu'elle sache tirer parti des éléments tenus en réserve pour elle dans la création. Comme l'industrie, qu'elle ne se contente plus des forces ordinaires ; mais qu'elle s'empare des engrais artificiels que nos montagnes recèlent dans leurs flancs, en quantité si grande et d'une extraction si facile. Nos carrières de pierre calcaire et nos dépôts de phosphates, voilà une source puissante de progrès agricole. Il est certain que les engrais artificiels sont appelés, à eux seuls, à opérer dans notre agriculture une révolution aussi radicale que celle produite par la vapeur dans le monde industriel. Et la considération de cette perpective est loin d'avoir échappé à l'attention du directeur de la ferme expérimentale. A peine si un seul essai de culture y est entrepris sans que les engrais chimiques figurent pour quelque chose dans ses résultats. Et tel est le bon moyen de les popalariser.

La formation chimique du plâtre fut connue longtemps avant son utilisation comme engrais. Les savants n'ignoraient pas que, théoriquement, il entrait dans la composition des plantes ; cependant il fallut une expérience toute accidentelle pour faire connaître ses principes fertilisants. On prétend qu'un ouvrier allemand, employé dans une carrière de gypte, suivait un étroit sentier à travers une prairie pour aller à son travail et en revenir ; il fut remarqué que l'herbage bordant immédiatement le sentier présentait une apparence plus riche que le reste de la prairie. On en conclut à l'action bienfaitrice de la poussière de plâtre échappée des hardes de l'ouvrier dans son trajet, et le plâtre devint promptement un objet de faveur parmi les cultivateurs. Tous le monde sait que, ce fut grâce à un argument tiré de l'expérience, que Franklin réussit, à son tour, à faire apprécier le plâtre par ses concitoyens de la république voisine.

Mais, me dira-t-on, comment étudier et suivre les opérations d'une station expérimentale située à distance et embrassant des essais aussi nombreux, aussi variés ?

D'abord il importe de savoir que chaque entreprise, chaque culture, chaque mouvement pour ainsi dire, sont inscrits et notés dans des régistres particuliers, tenus avec méthode. Les faits et observations sont tellement classés et co-ordonnés qu'il est facile d'obtenir des renseignements spéciaux en écrivant à l'administration. Quant à la marche générale de l'établissement, on peut la suivre avec satisfaction au moyen du Bulletin, qui est publié périodiquement et envoyé gratuitement à quiconque en fait la demande. Ce Bulletin est publié en français aussi bien qu'en anglais.

Toute lettre, échantillon ou communication quelconque, peuvent être transmis franco par la poste en étant adressée à : *Monsieur le Directeur de la Ferme Expérimentale, Ottawa.*

Je disais que l'établissement n'était pas encore entré dans la période des conclusions. Il est bien certain que son utilité enseignante grandira avec le temps ; mais, même dans son état encore relativement embryonnaire,

le cultivateur intelligent le visite avec beaucoup de profits et en rapporte des idées, des connaissances précieuses. Un horticulteur de l'ouest d'Ontario écrivait que trois heures passées sur la ferme l'avaient amplement dédommagé de son voyage à Ottawa. Pourquoi un habitant de la Province de Québec ne trouverait-il pas également son compte à visiter cette institution ? Si la vue seule de la station agronomique l'indemnise de ses dépenses, il se trouvera à contempler par dessus le marché, et sans frais, les autres merveilles tant architecturales que naturelles, qui ornent la capitale fédérale et ses environs.

Nos différentes associations: les sociétés d'agriculture, les cercles agricoles, peuvent être des intermédiaires efficaces pour tenir leurs membres au courant des travaux de l'institution, dont je viens de faire un exposé bien faible et bien imparfait.

M. l'abbé Montminy disait l'an dernier, devant la Société d'Industrie laitière.

Les cercles agricoles sont de puissants promoteurs de la création des fabriques de beurre et de fromage, et par conséquent, de précieux auxiliaires pour notre société d'industrie laitière.

Ce témoignage venant de la part d'un homme qui a lui-même obtenu des succès étonnants, par et au moyen d'un cercle agricole, doit pousser chacun à faire quelque chose pour augmenter le nombre de semblables sociétés dans la région qu'il habite.

Pour ma part je voudrais voir chaque localité posséder son cercle agricole et je voudrais voir ses officiers en correspondance avec la direction de la ferme expérimentale. Aux réunions régulières le Bulletin serait lu, commenté et discuté.

Plus que cela, je voudrais que les cercles agricoles se missent en rapport avec nos compagnies de chemins de fer pour obtenir des billets à taux réduits en faveur de leurs membres désireux de faire le voyage à Ottawa. On accorde bien des prix excessivement limités dans les excursions organisées pour des parties de Lacrosse, des courses, des cirques et autres amusements : pourquoi les mêmes avantages ne seraient-ils pas obtenus pour aider notre classe agricole à s'instruire, à s'avancer dans son art ? Les chemins de fer ne sont-ils pas les plus intéressés dans les progrès matériels du pays ? Tout ce qui tend à développer le chiffre de la production nationale, ne tend-il pas en même temps à grossir le chiffre de leurs recettes ?

Pour conclure je dirai : Cultivateurs de la Province de Québec, c'est dans votre intérêt que le gouvernement a entrepris cette œuvre d'expérimentation ; c'est avec les deniers publics qu'elle a été organisée, qu'elle est dirigée maintenue. Ces deniers ont été ainsi affectés par vos députés au Parlement, dans le but louable de promouvoir le progrès agricole ; mais, pour que ces sacrifices vous soient utiles, il faut le concours de votre intelligence et de votre bonne volonté.

En autant que vous y êtes concernés, le succès de la Ferme Expérimentale est entre vos mains.

J. A. Chicoyne.

Choses et autres.

La vie des Moines à Oka.—Le R P. Murphy, trappiste d'Oka a fait son premier sermon à l'église Saint-Patrice. Le Père Murphy est le frère de M John B. Murphy, autrefois membre de la société Hodgson, Murphy et Sumner. " Je suis plus habitué a t-il dit, en commençant, à manier le pic, la pelle et la hache qu'à faire des sermons. A Oka les moines se lèvent à 1 heure tous les matins ; ils récitent l'office de la Sainte Vierge, puis font le ménage de leur cellule, de six pieds sur cinq, garni d'une couchette de bois rustique, d'une paillasse dure et d'un oreiller de paille, avec une discipline et un crucifix. Suit une heure de méditation, puis on se rend dans la salle du chapitre, où chacun fait l'aveu public de ses fautes contre le règlement, chaque moine devant accuser celui qui se confesse, si ce dernier omettait une faute dont il aurait connaissance. La pénitence imposée consiste en une flagellation, ou quelqu'autre mortification corporelle. Après le chapitre, on chante matine ; à 8 heures, grand'messe, avant d'aller à l'ouvrage Actuellement les moines bûchent du bois de corde dans le bois jusqu'à deux heures de l'après-midi. Alors ils retournent au monastère pour l'examen de conscience. A 2½ heures de l'après-midi, ils prennent leur premier et seul repas de la journée. Le couvert de chaque moine se compose d'une assiette de ferblanc, d'une cuillère et d'une fourchette de bois et de son couteau de poche. Il dine d'une assiettée de soupe faite avec des légumes bouillis dans l'eau, et d'un plat de riz bouilli. Le jour de Noël, on fait deux repas et, pendant le carême, le repas ne se prend qu'à 4 heures de l'après-midi. Le trappiste, qui a toujours l'estomac libre quand il se met à table, mange ce repas plus que frugal avec appétit. Il retourne ensuite à son travail, qui n'est interrompu que pour la prière. Jamais il ne dit un mot, si ce n'est le salut qu'il adresse aux autres moines qu'il rencontre : *Memento mori* ; " Souviens-toi qu'il faut mourir." Tous les jours il passe quelques temps en contemplant une fosse à demi creusée, dans laquelle il doit être inhumé à sa mort.

Le monastère d'Oka doit être agrandi sous peu.

Le Canada Artistique.—La livraison de janvier de cette intéressante revue nous arrive. Nous voyons les noms de Fréchette, Suite, Lusignan, Faucher de Saint Maurice, Madame Dandurand et le Dr Trudel. Inutile de dire qu'avec des collaborateurs de ce calibre, ce journal est bien fait.

Nous y trouvons une valse chantée, " Le pays des rêves, " dû à la plume facile de M. Ernest Lavigne, dont le portrait est publié en première page, et une valse pour piano de Gillet, " Loin du bal. " On peut se procurer un numéro de ce journal en envoyant 25c, à l'éditeur, A. Filiatrault Boite 324, Montréal.

—On mande de Winnipeg que le prix du blé au Manitoba a encore subi une nouvelle hausse, la moyenne du prix dans la province étant de 75 cents le minot. Dans un endroit même, le prix a atteint 90c. On s'attend que le prix de la farine va monter dans quelques jours.

RECETTES

Nettoyage de boiseries peintes à l'huile.

On a généralement recours à l'eau de savon ou même à l'eau de lessive pour nettoyer les portes et les fenêtres peintes à l'huile ; ce procédé endommage la peinture : on doit laver les boiseries avec douze parties d'eau et une partie de sel ammoniac.

Remède bizarre et très-efficace contre la faiblesse de la vue.

Faire grillier sur une chauffette du foie de bœuf, inclinez la tête sur cette chaufferette, en ayant soin de retenir la fumée au moyen d'un mouchoir. Ces fumigations ont produit un effet inespéré ; au bout de cinq six jours les douleure ont été calmées ; l'œil malade a rendu une quantité d'eau étonnante.

AVIS

A Damase Brillant, ouvrier de la ville de Lewiston, dans l'état du Maine, Etats-Unis d'Amérique.

Avis vous est donné par les présentes que les créances que George L'Italien, cultivateur de la paroisse de Ste-Hélène, comté et district de Kamouraska, province de Québec, Canada possédait contre vous en vertu de la vente qu'il vous a faite suivant acte passé devant Mtre Paul Dessaint, notaire, le 13 jour de juillet dernier, enrégistré au bureau d'enrégistrement du comté de Kamouraska, sous le No. 22378 a été vendue et transportée à Pierre Castonguay, cultivateur de la dite paroisse de Ste-Hélène, par et en vertu d'un acte de transport passé devant le dit Mtre Paul Dessaint, notaire, à Ste-Hélène, le 26e jour de novembre dernier, enrégistré au bureau d'enrégistrement susdit, sous le No. 22385.

PIERRE CASTONGUAY.

Ste-Hélène de Kamouraska, 9 janvier 1890 —2

PROVINCE DE QUEBEC, *District de Kamouraska.* No. 9877. } COUR DE CIRCUIT *pour le district de Kamouraska.* (en vacance)

Le quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-dix.

ETIENNE MÉDARD ADÉLARD BOUCHER, de la paroisse de Notre-Dame de Liesse de la Rivière-Ouelle, Notaire.

Demandeur :

vs.

JOSEPH GAGNON, du même lieu.

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois.

P. LANGLAIS,
Greffier de la dite Cour.

9 janvier 1890—2

TURGEON & CARROLL

AVOCATS.

No. 28, Rue St-Pierre, Basse-Ville, QUEBEC

—o—

A. TURGEON **H. G. CARROLL**

—o—

BUREAU A KAMOURASKA : du 13 au 16 et du 28 au 30 de chaque mois.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1889--Arrangement pour la saison d'hiver--1890.

Le et après lundi, 18 novembre 1889 les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis	24.34
Pour Lévis	9.54
Pour Lévis	10.43
Pour la Rivière-du-Loup	12.48
Pour Halifax et St-John	16.56
Pour la Rivière-du-Loup	22.33

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., Novembre 1889.

DETAIL AYRSHIRE.

COCHONS BERKSHIRES ET CHESTER BLANC,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,
30, Rue St Jacques, MONTREAL

AVIS est par les présentes donné que "LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA BAIE DES CHALEURS" s'adressera à la législature de la Province de Québec à sa prochaine session pour faire amender son acte d'incorporation et les amendements d'icelui, définir plus clairement ses pouvoirs, et en obtenir de nouveaux et plus amples, entr'autres, quant au délai fixé pour terminer son chemin jusqu'au Bassin de Gaspé.

(Signé) J. L. LAVERY,
Procureur de la Requérante.

Québec, 4 janvier 1890.—1 m

CANADA
Province de Québec,
District de Kamouraska.
No. 9895. } COUR DE CIRCUIT. *pour le District de Kamouraska* (En vacance)

Le quatorze janvier, mil huit cent quatre-vingt dix.

CHARLES DIONNE et ETIENNE MÉDARD ADELARD BOUCHER, tous deux de la paroisse de Notre-Dame de Liesse de la Rivière-Ouelle, marchands associés et y faisant commerce sous les noms et raison de Dionne & Boucher.

Demandeurs ;

vs

ACHILLE HUDON du même lieu.

Défendeur ;

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois.

P. LANGLAIS.
Greffier de la dite Cour.

12 janvier 1890.—2

HARAS NATIONAL

BUREAU : 30, Rue St Jacques, MONTREAL
FERME : OUTREMONT, près Montréal.

CHEVAUX FRANÇAIS

TROISIÈME IMPORTATION

Normands, Percherons, Bretons.

Avis aux Sociétés d'agriculture, aux Cercles agricoles et aux cultivateurs.

Tout en continuant la vente des étalons, la Compagnie du Haras National est prête à en placer quelques-uns dans les comtés, sous la garde de ses serviteurs, les louant pour la saison.

Montréal, 1er avril 1889.

LOUIS BEAUBIEN, Président de la Compagnie
R. AUZIAS TURENNE, Gérant.

18 Avril 1889.—24.

LE PRIX COURANT

Journal hebdomadaire

Sous le patronage de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec.

Journal du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances

Bureau : No. 32, rue St Gabriel, Montréal.

Prix d'abonnement : Montréal, par an $2 ; Canada et les Etats-Unis, $1.50 ; France, francs 12.50.

Publié par " La Société de publication commerciale. "

MONIER ET HELBRONNER,
Gérants, à Montréal.